

espace **Bourdelle** sculpture
Tarifs & Règlement
Engagement & règlement à l'année

Un atelier Sculpture adulte (2h hebdomadaires) :

- Annuel (360€)
 Trimestriel (3 x 120€)
 Mensuel (9x40€)

réduction famille : Annuel (330€) - X2
 Trimestriel (3 x 110€) - X2
 Mensuel (9x36,5€) - X2

+ adhésion 18€ + 20€

Deux ateliers Sculpture adulte (4h hebdomadaires) :

- Annuel (540€)
 Trimestriel (3 x 180€)
 Mensuel (9x60€)

+ adhésion 18€

Atelier Sculpture Jeunesse (2h hebdomadaires) :

- Annuel (180€)
 Trimestriel (3 x 60€)
 Mensuel (9x20€)

réduction fratrie : Annuel (160€) - X2
 Trimestriel (3 x 53€) - X2
 Mensuel (9x18€) - X2

+ adhésion 18€

Atelier Gravure (18 séances / séance de 3h / 2 vendredi par mois) :

- Annuel (200€)
 Trimestriel (3 x 65€)
 Mensuel (9x22€)

+ adhésion 18€

Atelier expérimental Raku & enfumage :

- Annuel (90€ 8 séances)
 séance (20€)

+ adhésion 18€

Atelier Dessin (18 séances / séance de 3h / 2 vendredis / mois) :

- Annuel (315€)
 Trimestriel (3 x 105€)
 Mensuel (9x35€)

+ adhésion 18€

Règlement par chèque ou par virement.

espace **Bourdelle** sculpture
Membres & Praticiens
2022 / 2023

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : E-mail :@.....

Membre(s) & praticien(s)

Adhésion simple : 18€ Adhésion couple : 30€ / **Lettre Info** Par courrier Par mail

Les Ateliers

possibilité de cumuler plusieurs ateliers (4 heures hebdo ou +)

Ateliers Débutants / Avec **Joëlle CRISTINA** _____

Mercredi 16h15/18h15 ou Mercredi 18h30/20h30

Ateliers deuxième année / Avec **Alix A-ACQUIER** (les techniques de la terre cuite...) _____

Jeudi 14h30/16h30 ou jeudi 19h/21h

Ateliers Verre / Avec **Christian ANDRE-ACQUIER** _____

Atelier Verre Fusing et vitrail Lundi 14h30/16h30

Ateliers Anatomie / Avec **Christian ANDRE-ACQUIER** _____

Atelier études anatomiques Visages, troncs, mains... Lundi 18h/20h

Ateliers perfectionnement mixte _____

(spécialités : soudure, soclage, terre cuite, patine,, modelage, assemblage, plâtre...)

Mardi 14h30/16h30 Avec **Alix A-ACQUIER** Mardi 19h/21h Avec **Louis PERRIN** _____

Ateliers perfectionnement & taille directe / Avec **David MALZAC** _____

(spécialités : taille directe pierre, modelage, plâtre)

jeudi 14h30/16h30 jeudi 19h/21h

Atelier Jeunesse mercredi 14h/15h30/16h Avec **Alix & Virginie** _____

Atelier Gravure vendredi 14h/17h (1ier et 3ème vend.) Avec **Alix** _____

Atelier Raku & enfumage vendredi 10h/16h Avec **Alix & Domino** _____

Atelier dessin / vendredi 17h/20h (deux vendredis / mois) Avec **Rosendo LI** _____

REGLEMENT INTERIEUR à lire et à signer

Le règlement intérieur a pour objet de préciser les statuts de l'association Espace Bourdelle Sculpture, sise à Montauban, 172 rue Gustave Jay.

LES MEMBRES

Les membres d'honneur ne paient pas de cotisation. Les membres adhérents doivent s'acquitter d'une cotisation, fixée annuellement par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration, (de 18€ pour l'année, montant mineurs et adultes). L'année d'activité débute à partir du 1er octobre. La cotisation annuelle doit être versée avant le 31/12 de l'année civile. Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Il ne saurait être exigé un remboursement de cotisation en cours d'année en cas de démission, d'exclusion, ou de décès d'un membre.

Le tarif de l'adhésion est de 18€ par membre, 30€ pour un couple ou membres d'une même famille.

Admission

Les personnes désirant adhérer devront remplir un bulletin d'adhésion. Pour les mineurs de moins de seize ans, ce bulletin est rempli par le représentant légal.

Les statuts et le règlement intérieur à jour sont affichés dans les locaux de l'association.

Radiation

Conformément à l'article 7 des statuts, un membre peut être exclu pour les motifs suivants :

Matériel détérioré ; Comportement dangereux ; Propos désobligeants envers les autres membres ; Comportement non conforme avec l'éthique de l'association ; Non-respect des statuts et du règlement intérieur ; Non paiement de la cotisation.

LES PRATICIENS

Les ateliers de sculpture et d'arts appliqués sont proposés aux adhérents, en tenant compte de leur niveau et du planning porté à leur connaissance au mois d'octobre. Les adhérents souhaitant s'inscrire aux ateliers doivent s'acquitter du règlement annuel. L'inscription à un ou plusieurs ateliers est un engagement annuel. L'association s'engage auprès des professeurs et n'est pas responsable des absences des praticiens. Sauf problèmes médicaux, l'association ne pourra rembourser les ateliers manqués. Des rattrapages sont toujours possibles en fonction du remplissage des ateliers et sur demande préalable.

Inscription aux ateliers

L'inscription aux ateliers est un engagement à l'année, possibilité de cumuler plusieurs ateliers.

L'inscription est effective après le paiement des cours au début de l'année :

soit en un règlement, soit en trois règlements, soit au mois et de l'adhésion de 18€.

Le respect des personnes, de l'éthique de l'association, des matériels des locaux est exigé afin de favoriser le bon fonctionnement des activités et pour éviter une radiation.

Tarifs des ateliers

Un tarif spécial pour les ateliers est proposé aux membres d'une même famille ou au cumul de plusieurs ateliers. voir au dos du document.

Signature :

Osez la sculpture! 2022/23



Espace Bourdelle Sculpture

ASSOCIATION
EspaceBourdelleSculpture

172 Rue Gustave Jay
82000 MONTAUBAN
Tél.: 05 63 63 90 15

Espace BOURDELLE / Ecole Ateliers de Sculpture